



# ANSANM-ANSANM AN NOU DÉFANN DWA AN NOU !



## **CHU – CHAUVEL – PPE : Reprise de l'activité le Mercredi 1er Octobre 2025**

La Direction du CHU a annoncé que la Sécurité, au sein de l'Etablissement, sera reprise par un ou plusieurs repreneurs **dès le Mercredi 1er Octobre 2025**, ainsi qu'au Pôle Parents-Enfants de Palais Royal.

**Mais attention** : déjà, le CHU veut contester certains agents et se réserve le droit de leur interdire l'accès au site. D'autres Camarades sont en arrêt longue durée ou proche de la retraite, et certains ont fait le choix de ne pas poursuivre.

### **Ce que dit la Loi et la Convention Collective**

- Le transfert des contrats de travail est automatique et obligatoire (*article L.1224-1 du Code du Travail + Avenant du 18 janvier 2011*).
- Ni le CHU ni les repreneurs ne peuvent choisir qui transférer ou pas : ce sont les droits des Travailleurs qui priment.
- Seul le mandataire judiciaire est habilité à trancher les cas particuliers.

### **Notre engagement, notre détermination**

- ✓ UGTG SECTEUR SECURITE ne laissera aucun Camarade seul face au CHU ou aux repreneurs.
- ✓ Chaque dossier sera défendu, qu'il s'agisse d'un transfert, d'un licenciement ou d'un départ imposé.
- ✓ Nous n'accepterons aucune discrimination, aucun tri arbitraire.
- ✓ Nous utiliserons tous les moyens légaux et syndicaux pour faire respecter nos droits.

### **Notre conscience collective**

Camarades, ce qui se joue ici va bien au-delà du CHU :

- C'est l'avenir de la dignité au travail dans le Secteur de la Sécurité.
- C'est la reconnaissance du sacrifice quotidien des agents sur le terrain : gardes, urgences, nuits, dimanches, fêtes.
- C'est le respect des luttes passées qui ont permis d'obtenir nos acquis.

## **RESTONS MOBILISÉS !**

- 👉 Le Mercredi 1er Octobre n'est pas une fin, mais un nouveau départ dans la lutte.
- 👉 Si un seul camarade est menacé, c'est tous ensemble que nous répondrons.
- 👉 Notre force, c'est notre unité, notre solidarité, notre détermination.

**Lè yo ataké on travayè, sé nou tout yo ataké.**

**Ansanm nou ké gougé, Ansanm nou ké gannyé !**